

COVID- 19 : soutien aux familles d'enfants en situation de handicap

Mise à jour le 31/03/2020

- Sommaire :**
- [Sites gouvernementaux dédiés au Covid-19](#)
 - [Contacter sa MDPH pendant la période de confinement](#)
 - [Plateformes d'écoute, d'aide et de soutien](#)
 - [Foires aux questions](#)
 - [Isolement et précarité](#)

Sites gouvernementaux dédiés au Covid-19

Toutes les réponses aux questions que vous vous posez sur le Covid-19 sur ce site généraliste mis en place par le gouvernement.

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Page dédiée pour les personnes en situation de handicap :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap>

Urgences téléphoniques personnes sourdes : 114

Pour toute question sur des informations officielles, le service de renseignement est ouvert aux horaires suivants :

- transcription écrite : 24h/24 et 7j/7
 - LSF et LPC : de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi.
- <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/espace-handicap>

Page dédiée en Facile à lire et à comprendre (FALC).

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/francais-simplifie-falc>

Contacter sa MDPH pendant la période de confinement

Pour les dossiers ouvrant les droits à l'AAH, à l'AAE, à l'AAE et PCH et arrivant à échéance entre le 12 mars et le 31 juillet 2020 seront automatiquement prorogés de six mois.

- Loire Atlantique

Contact prioritairement par mail, à l'adresse suivante accueil.mdp@loire-atlantique.fr

Accueil téléphonique au 02 28 09 40 50 est maintenu pour prendre en compte les appels des personnes n'ayant pas d'accès à internet et rencontrant des difficultés spécifiques

- Maine-et-Loire

Accueil téléphonique : 02 41 81 60 77

Numéro vert : 0 800 49 00 49 du lundi au vendredi : 8h45-12h, 13h45-17h.

Par email : contact@mda.maine-et-loire.fr

- Mayenne

Numéro vert : 0 810 10 00 26

- Sarthe

Numéro vert : 0 800 52 62 72

Tél. : 02 43 54 11 90

Par mail : mdph.sarthe@cg72.fr

- Vendée

Par mail : mdph@vendee.fr

Numéro vert : 0 800 85 85 01 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Plateformes d'écoute, d'aide et de soutien

solidaires-handicaps.fr

L'objectif de cette plateforme est de faire converger vers un même site toutes les initiatives pour permettre de trouver rapidement des solutions adaptées à proximité.

Complétée par un [Espace ressources](#) : toute l'information utile et les ressources recensées par le CNCPPH et ses partenaires sont accessibles dans cet espace réactualisé en permanence.

La plateforme proposée par les acteurs publics et associatifs du secteur médico-social en Vendée :

Vous êtes porteur de handicap ou parent d'une personne en situation de handicap, et non accompagné par un dispositif médico-social ? Vous rencontrez une situation difficile ? Vous souhaitez vous exprimer, être écouté ?

- Mise en place d'un n° vert : 0 805 030 068 ouvert 7j/7 de 9h-12h30
14h-17h30

La Plateforme TOUS MOBILISES, mise en place à l'initiative de la Fédération Nationale Grandir Ensemble, a pour but d'accompagner les familles en les aidant à trouver des solutions concrètes pour organiser leur quotidien.

www.grandir-ensemble.com

Cette plateforme est gratuite au bénéfice des familles. Ces dernières peuvent contacter une équipe de dix éducateurs via :

- un numéro vert 0 805 035 800 - du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- ou remplir un formulaire en ligne pour faire part de leurs besoins.
<https://informations.handicap.fr/a-covid19-handicap-plateforme-ecoute-famille-12744.php>

<p>Bénéficier de quelques heures de répit</p> <p>Si vous éprouvez le besoin de souffler un moment, pour vous reposer, faire vos courses, consacrer du temps au reste de la fratrie, nous essayons de mettre en place une intervention à votre domicile, par le biais de l'établissement de votre enfant ou d'un service d'aide à domicile, dans le cadre des conditions sanitaires en vigueur.</p> <p>FAIRE UNE DEMANDE</p>	<p>Avoir de l'aide pour faire mes courses</p> <p>Si vous ne pouvez pas sortir de votre domicile pour faire vos courses, nous recherchons pour vous une solution d'aide auprès de votre mairie ou des dispositifs de volontariat mis en place au niveau national. Vous pourrez alors confier à un volontaire la réalisation de vos courses, qui seront déposées à votre porte, sans contact physique.</p> <p>FAIRE UNE DEMANDE</p>	<p>Une écoute dans les moments difficiles</p> <p>Si vous éprouvez le besoin d'échanger sur votre situation dans cette période difficile, nous proposons de vous mettre en relation avec les services d'écoute ou de conseil éducatif à distance, adaptés à votre situation, pour un temps d'échange téléphonique ou de visio-conférence, ponctuel ou régulier, en fonction de vos attentes.</p> <p>FAIRE UNE DEMANDE</p>
<p>Je travaille dans un secteur vital et j'ai besoin de faire garder mon enfant en situation de handicap</p> <p>Vous êtes soignant ou travaillez dans des secteurs vitaux du pays et vous êtes vous-même parent d'un enfant en situation de handicap. Vous souhaitez continuer à travailler et vous avez besoin d'une solution de garde pour votre enfant en situation de handicap. Nous rechercherons la solution la plus adaptée, qu'il s'agisse d'une garde organisée à votre domicile ou d'un accueil au sein des modes de garde collectifs organisés dans les communes, avec si nécessaire un renforcement de l'encadrement.</p> <p>FAIRE UNE DEMANDE</p>	<p>Echanger et partager avec d'autres familles</p> <p>Si vous ressentez le besoin d'échanger ou de partager avec d'autres parents dans la même situation que vous, notre plate-forme vous propose des échanges réguliers en visio-conférence, avec un intervenant sur une thématique.</p> <p>VOIR LE PROGRAMME</p>	

Le Centre de Ressources Autisme Pays de la Loire

Le CRA Pays de la Loire se met à disposition de manière exceptionnelle, pour apporter des conseils et du soutien ponctuels, à destination des familles de personnes autistes, des personnes autistes elles-mêmes et des professionnels concernés.

Cadre d'un échange avec un professionnel du CRA des Pays de la Loire pendant la période de confinement due au COVID-19

Pour plus de précisions sur les modalités de cet échange, vous pouvez utiliser [cette fiche contact](#).

Joindre le CRA Pays de la Loire :

- Par téléphone : 02 41 35 31 21 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00
- Par mail : contact@cra-paysdelaloire.fr

Plateforme téléphonique Autisme Info Service

Proposée par les des centres ressources autisme proposent une plateforme d'information nationale « Autisme info service »

Pour joindre Autisme Info Service :

- Par téléphone : 0800 71 40 40
- Par mail : <https://www.autismeinfoservice.fr/contact>

Plateforme Doctolib : aide aux aidants

La plateforme Doctolib compile tous les professionnels proposant la téléconsultation et propose une catégorie « Aide aux aidants » avec ceux qui peuvent vous aider pendant cette période de confinement. Si vous êtes suivi habituellement par un psychiatre ou un psychologue, renseignez-vous auprès de lui au sujet de la mise en place de la téléconsultation pour votre suivi.

<https://www.doctolib.fr/aide-aux-aidants/france>

Site de l'Assurance Maladie : Ameli - arrêt de travail

Vous êtes salarié et devez vous arrêter de travailler ou télétravailler pour garder votre enfant en situation de handicap ? Vous pouvez bénéficier d'un arrêt de travail sans jour de carence et sans condition d'ouverture de droits. Votre employeur déclare l'arrêt sur le site dédié (lien ci-dessous) ; l'Assurance maladie gère ensuite la mise en place des indemnités journalières sans avoir besoin de revenir vers vous. (levée de la barrière d'âge précédemment fixée à 18 ans).

<https://declare.ameli.fr/>

Foire aux questions

Sur le site du secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées, pour les adultes et enfants en situation de handicap, la famille et les proches aidants, les professionnels médico-sociaux Page mise à jour chaque jour.

<https://handicap.gouv.fr/grands-dossiers/coronavirus/article/foire-aux-questions>

Groupement national des centres de ressource autisme avec l'appui de la Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, les CRA et Austime Info Service.

Foire aux questions destinée aux adultes et enfants autistes, à leurs proches et familles.

Mise à jour régulièrement <https://gncra.fr/covid-19-et-tsa-faq/>

Isolement social et précarité

Les aides sociales (RSA, RSO en outre-mer, AAH, etc.) seront renouvelées automatiquement pour les personnes dans l'incapacité de refaire leur déclaration trimestrielle auprès des services de la CAF.

Dispositif « La Croix-Rouge chez vous »

Ce dispositif s'adresse aux personnes vulnérables confinées en situation d'isolement social et permet de bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique, d'informations sur la situation, mais aussi de la possibilité de commander des produits de première nécessité (denrées alimentaires, produits d'hygiène et d'entretien, médicaments) que des volontaires de la Croix-Rouge leur livreront dès le lendemain

Pour joindre « La Croix-Rouge chez vous » :

- Par téléphone : 09 70 28 30 00 disponible 7j/7 de 8h à 20h

Site www.soliguide.fr

Ce site permet de connaître les structures restant ouvertes aux personnes démunies pendant le confinement.

- Appel gratuit au 0 800 130 000